

Cadre général

DAREEN / service espaces naturels et paysages

Programme 109 - Programme Bocage

Description de l'action actuelle :

La bocage est présent partout dans le Finistère : les champs sont cloisonnés de talus et de haies ayant de multiples fonctions. Mais ce maillage est fragile face aux contraintes de l'agriculture moderne. Le programme bocage actuel subventionne la reconstitution de talus et de haies en vue de lutter contre l'érosion, les inondations, de protéger la ressource en eau et de préserver la biodiversité et les paysages.

En 2005 : 99 bénéficiaires subventionnés pour 21 km talus créés et 22 km haies

Axe 12 : préserver notre cadre de vie / 3 objectifs : 1 – protéger la ressource en eau, 2 – gérer le patrimoine, 3 – favoriser le développement des énergies renouvelables.

Axe 11 : prévenir les risques naturels et industriels (priorité 2 permettre leur anticipation) / objectif 2 faire de la prise en compte du risque un préalable à l'intervention du Conseil général pour toutes les actions qu'il mène en propre ou qu'il encourage (=> risque inondation)

Description du projet

Objectifs : Aider au maintien du bocage dans une démarche globale (bilan):

- faire un état des lieux du bocage et de son entretien à l'échelle d'une exploitation afin de le restaurer, d'encourager l'usage de pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement,
- rechercher une valorisation économique du bocage dans le cadre des filières bois énergie et bois d'œuvre,
- approfondir les connaissances du patrimoine bocager en y intégrant les éléments remarquables de l'exploitation (arbres, chemin creux, zones humides, petit patrimoine culturel et archéologique...)

Description du projet :

1. *bénéficiaire* : agriculteurs volontaires. *Public cible* : les finistériens

2. Présentation du contenu du projet :

Faire préciser les objectifs de l'exploitant / Décrire le bocage (y compris les entrées de ferme, les bâtiments agricoles en vue d'améliorer leur intégration) et les interventions d'entretien actuelles et futures / Décrire des travaux bocagers (création, rénovation ou déplacement de talus, plantation ou restauration des haies bocagères, création de bandes boisées, bosquets) / Faire un bilan bois énergie : estimation des possibilités de production de bois de chauffage annuellement (bois bûche ou plaquette) de l'ensemble des haies de l'exploitation avec une rotation sur 20 ans / Dresser un tableau prévisionnel des opérations (travaux et gestion) sur 5 ans / Estimer les coûts des travaux, de gestion et les recettes

3. *Moyens et coûts* : moyens : 2 techniciens de la Chambre d'agriculture dans le cadre de la convention pluriannuelle avec le Conseil général

Coût d'un bilan : 1200 € / Participation financière du Conseil général : environ 50 %

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Réflexion globale préalable à l'échelle d'une exploitation / Approfondissement des connaissances du patrimoine bocager pour la collectivité / Prise en compte de l'entretien / Recherche d'une valorisation économique et environnementale du bocage / Phasage des opérations (travaux et gestion) qui permet d'étaler les dépenses / Demande de subvention sur la base d'un programme pluriannuel.

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- 3 dossiers tests réalisés en 2005
- prévision de 10 dossiers pour l'année 2006.
- Montant de la participation financière du CG : 550 € par dossier soit : 5500 € (10 X 550 €)

Indicateurs de suivis : nombre de bilans / linéaire de talus créés ou rénovés, de haies créées ou restaurées, volume de bois de chauffage (bois bûche, plaquettes)

Délais : bilan de l'action en 2007 / évolution des critères du programme bocage en 2008

Acteurs

Elu référent :

- Chantal SIMON GUILLOU

Chef de projet/Référent : Charles VIALA

Partenaires internes : service cadre de vie déchets logements (filière bois énergie) /service politiques contractuelles de l'eau (matériel des CUMA, inondations, pollutions, algues vertes...)

Partenaires externes : Chambre d'agriculture, FDCUMA